Apprêt LF 712

Fiche d'information technique

/ N° d'art.006402208 / EAN 4016215105139
/ N° d'art.006403208 / EAN 4016215105146



Apprêt acrylique sans solvant pour l'intérieur et l'extérieur, destiné à consolider les supports qui s'effritent ou farinent, ainsi qu'à réduire leur pouvoir absorbant. Grande profondeur de pénétration grâce à un acrylate hydrosol ultrafin.

- Acrylate hydrosol
- renforce le support et régule la capacité d'absorption
- diluable dans l'eau jusqu'à un rapport de 1:1
- sans solvants ni plastifiants
- grande profondeur de pénétration
- pour l'intérieur et l'extérieur

Champ d'application

Apprêt de fond destiné à consolider les supports sableux et farineux, ainsi qu'à réduire leur pouvoir absorbant, en intérieur comme en extérieur.

Préparation

S'applique sur tous les supports minéraux secs (tels que le béton, les enduits à base de plâtre, de chaux et de ciment), les plaques de plâtre, les plaques de plâtre fibrées, les plaques de ciment fibrées et autres panneaux de construction à sec similaires. Recouvrez les surfaces qui ne doivent pas être traitées avant d'appliquer l'apprêt, car les éclaboussures séchées sont difficiles à éliminer par la suite.

Traitement

Appliquer le primaire profimur LF à l'aide d'un pinceau, d'une brosse ou d'un pulvérisateur adapté. Pour réguler le pouvoir absorbant, le primaire LF peut être dilué avec de l'eau dans un rapport allant jusqu'à 1:1.

Consommation

1 l pour environ 10 m² en une seule couche.

Stockage

Conserver les récipients bien fermés, à l'abri des enfants et au frais, mais à l'abri du gel.

Remarques

Ne pas appliquer lorsque la température du produit et celle de la pièce sont inférieures à +5 °C. Nettoyer les outils à l'eau immédiatement après utilisation.

Pour les informations relatives à la sécurité, veuillez vous reporter à la fiche de données de sécurité. Vous pouvez obtenir les fiches de données de sécurité à jour sur notre site Web www.baufan.de ou à l'adresse info@baufan.de.

Ne mettre au recyclage que les récipients entièrement vides. Les résidus de produit séchés peuvent être éliminés avec les ordures ménagères ou comme déchets de chantier. Éliminer les résidus liquides selon le code de déchet EWC 08 01 12. Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

Baufan Bauchemie Leipzig GmbH ■ 19, rue Ludwig-Hupfeld ■ 04178 Leipzig ■ Téléphone +49 (0)341 44655-0 ■ E-mail info@baufan.de ■ www.baufan.com

Remarque:
Toutes les informations et données mentionnées dans cette fiche technique sont basées sur notre expérience pratique et sur des tests en laboratoire et correspondent à l'état actuel de la technique. Elles servent toutefois uniquement de directive générale et ne constituent pas une garantie pour des propriétés ou des performances spécifiques. Les conditions de stockage, de transport et d'utilisation des produits échappant à notre contrôle, aucune responsabilité juridique ne peut être déduite des informations présentées ici. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'adéquation du produit à l'usage prévu dans les conditions spécifiques du site ou du projet.